

VILLERS MARMERY

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
de REIMS

11 JUL. 2008



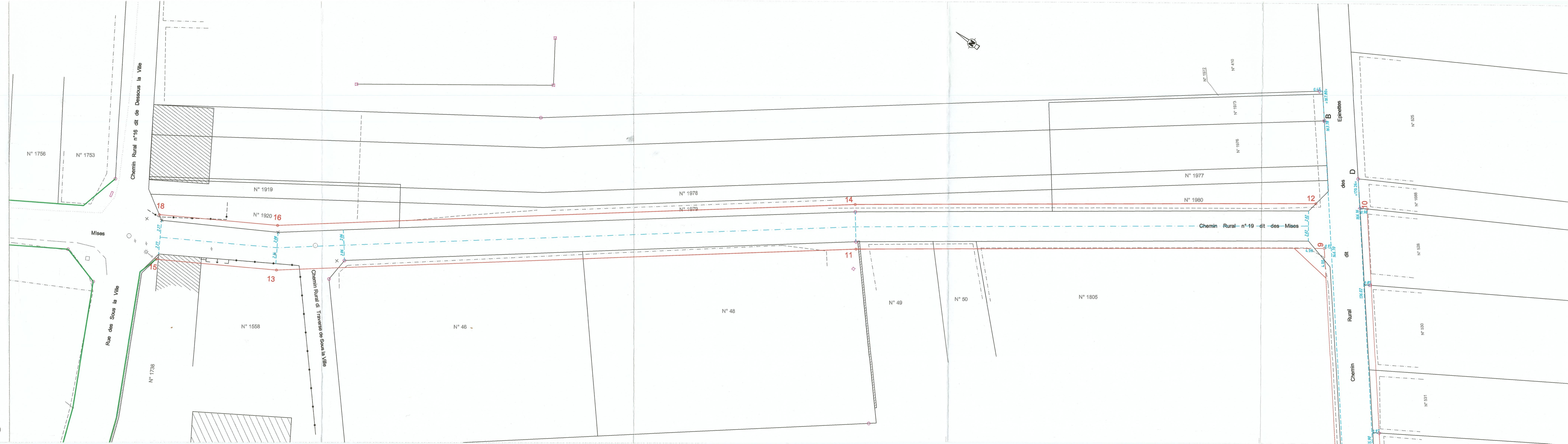
Section G - Lieudit : Le Village
Section G - Lieudit : Les Pucelles
Section G - Lieudit : Sous la Ville Nord

Chemin rural n° 19 dit des Mises

PLAN D'ALIGNEMENT



Echelle : 1/200



Chemin rural n° 19 dit des Mises

- 9 à 15 alignement parallèle à 3.00m de l'axe du Chemin (voir les cotes du plan pour la définition) partant du repère 9 qui est l'intersection avec l'alignement du Chemin des Epinettes et aboutissant au repère 15 qui correspond à l'intersection avec le pan coupé de l'alignement réalisé en 1979
Un pan coupé de 4.00m x 4.00m sera créé au repère 9
- 12 à 16 alignement parallèle à 3.00m de l'axe du Chemin (voir les cotes du plan pour la définition) partant du repère 12 qui correspond à l'intersection avec le pan coupé et aboutissant au repère 16

NOTA : Les limites figurant au présent plan n'ont pas été définies contradictoirement
Elles résultent, soit de l'interprétation des documents cadastraux, soit des éléments de possession existants sur le terrain